



Capacité en Droit

Diplôme **Capacité en Droit**

Domaine d'étude **Droit, Economie, Gestion**

*La capacité en droit est un diplôme d'État, préparé en deux ans, qui permet d'obtenir un **niveau équivalent à celui du baccalauréat**. Accessible **sans condition de diplôme** dès l'âge de 17 ans, elle **permet d'acquérir une formation juridique de base** et donne aux non-bacheliers la **possibilité de s'inscrire en licence de droit**.*

Objectifs

Outre les connaissances juridiques qu'elle apporte, la capacité en droit permet à ses titulaires de **poursuivre des études supérieures dans des formations à dominante juridique. Elle permet ainsi d'intégrer la première année de licence de droit, voire directement la deuxième année (voir infra)**.

Sont également ouverts, sous réserve d'acceptation du dossier, les DUT Carrières juridiques ou BTS Notariat.

Outre les connaissances juridiques qu'elle apporte, la capacité en droit permet à ses titulaires de **poursuivre des études supérieures dans des formations à dominante juridique. Elle permet ainsi d'intégrer la première année de licence de droit, voire directement la deuxième année (voir infra)**.

Sont également ouverts, sous réserve d'acceptation du dossier, les BUT Carrières juridiques ou BTS collaborateur juriste notarial (*d'après l'Onisep*)

La capacité étant reconnue comme un diplôme équivalent du Bac, de niveau IV, elle permet également l'inscription à certains concours administratifs.

La capacité en droit accueille ainsi un **public très diversifié** :

- > Des non-bacheliers sortant du Lycée, mieux aptes à suivre une formation plus spécialisée que généraliste.
- > Certains bacheliers également, attirés par le droit mais mal préparés aux études supérieures.
- > Des personnes de tout âge, bacheliers ou non, engagées dans des dispositifs de réorientation ou ayant besoin d'une formation juridique, conciliable avec leur emploi du temps.

Pour qui ?

Conditions d'admission

Pour entrer en première année de Capacité en Droit, **aucun diplôme n'est exigé**.

Il faut **avoir minimum 17 ans au moment de l'inscription** (sauf dérogation exceptionnelle accordée par le Président de l'Université).

Une bonne expression écrite **et une solide motivation** sont toutefois recommandées.

Et après ?

Poursuites d'études

La Capacité ouvre la voie à une poursuite d'études dans les Facultés de Droit.

Les étudiants ayant obtenu, sur l'ensemble des deux années de Capacité en Droit, la note **moyenne de 10**, seront autorisés à poursuivre leurs études en **1ère année de Licence en Droit**.

Les étudiants ayant obtenu, sur l'ensemble des deux années de Capacité en Droit, la note **moyenne de 15**, seront autorisés à poursuivre leurs études en **2ème année de Licence en Droit**.

Débouchés

La capacité étant reconnue comme un diplôme équivalent du Bac, de niveau IV, elle permet **l'inscription à certains concours administratifs**.

Les enseignements juridiques du diplôme sont également susceptibles d'application immédiate dans le **monde professionnel** (clerc d'huissier, secrétaire juridique, etc...).

Pour une meilleure intégration dans la vie active, il est cependant conseillé une poursuite d'études dans le domaine du droit. Voir les **métiers du droit**.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour candidater il es nécessaire de déposer un dossier sur la plateforme eCandidat du 07/06/2022 auu 13/07/2022.

Programme

Rappel : maintien de la formation en deux ans. La particularité de cette formation est de proposer une année du droit privé, l'année suivante du droit public. Le tout étant commun aux premières années et aux deuxièmes années. Simplement, pour les premières années, le « bloc » de compétences 1 (Maîtrise des fondamentaux du droit) et le « bloc » de compétences 3 (Maîtrise des outils du droit) est enseigné chaque année.

Les coûts en enseignements sont ainsi réduits mais cela peut poser problème pour les étudiant (es) en situation d'échec. A cet égard, le règlement actuel prévoit la possibilité de s'inscrire en 2ème année avec un semestre en échec. L'expérience montre que peu d'étudiant(e)s se retrouvent dans la situation délicate d'attendre les enseignements non validés. Le règlement prévoit à cet égard un suivi spécifique de la part de la formation.

Par rapport à l'ancienne maquette suppression du cours d'économie (-15H CM) , réduction du volume pour la recherche documentaire (15h à 6h mais passage en rémunération CM), augmentation du volume pour l'introduction générale au droit (+3h CM) et pour le cours construction de l'Union européenne et environnement international (+3h CM).

Programme des enseignements et évaluation

Les blocs de compétences 1 et 3 sont enseignés chaque année

Pas de Coeff entre les matières en CC ou évaluées à l'écrit ou à l'oral

Chaque évaluation sur 20 points donc 60 points par semestre

Année 1. Etude du droit privé et des sciences criminelles

Enseignements du premier semestre

Bloc de compétence 1. Maîtrise des fondamentaux du droit

UE1. Introduction générale au droit (15h CM) pas d'évaluation (NN)

UE 2. Apprentissage des exercices pratiques 1(24 h TD) contrôle continu

Bloc de compétence 2. Maîtrise des fondamentaux du droit privé

UE 3 . Notions fondamentales du droit privé (30h CM) évaluation écrite

UE 4. Droit de la famille (30h CM) évaluation orale

Enseignements du second semestre

Bloc de compétences 3. Maîtrise des outils du droit

UE 5. Initiation à la recherche documentaire (6h CM) pas d'évaluation (NN)

UE 6. Apprentissage des exercices pratiques 2 (24 h TD) contrôle continu

Bloc de compétence 4. Maîtrise des fondamentaux du droit privé

UE 7. Droit des obligations (30h CM) évaluation écrite

EU 8. Droit pénal et procédure pénale (30h CM) évaluation orale

Année 2. Etude du droit public et de la construction de l'Union européenne

Enseignements du premier semestre

Bloc de compétence 1. Maîtrise des fondamentaux du droit

UE1. Introduction générale au droit (15h CM) pas d'évaluation (NN)

UE 2. Apprentissage des exercices pratiques 1(24 h TD)contrôle continu

Bloc de compétence 2 . Maîtrise des fondamentaux du droit public

EU 9. Droit constitutionnel (30h CM) évaluation écrite

EU 10. Institutions administratives (20h CM) évaluation orale

Enseignements du second semestre

Bloc de compétences 3. Maîtrise des outils du droit

UE 5. Initiation à la recherche documentaire (6h CM) pas d'évaluation (NN)

UE 6. Apprentissage des exercices pratiques 2 (24 h TD) contrôle continu

Bloc de compétence 4. Maîtrise des fondamentaux du Droit public et du droit de l'Union européenne.

UE 11. Droit administratif (30 CM) évaluation écrite

UE 12. Construction de l'Union européenne et environnement international (33 CM) évaluation orale

Calendrier



D'une durée de **deux ans**, la formation se déroule **en fin d'après-midi** (17h30-20h), environ 3 soirs par semaine. Elle est ainsi parfaitement compatible avec la poursuite d'une autre activité, même salariée.

Les cours débutent en principe dès la première ou deuxième semaine de septembre.